

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 3 AVRIL 2024

L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le mercredi trois avril à dix-neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Henri MONTELLANICO.

Étaient présents : Henri MONTELLANICO, Alexandre BOTELLA, Jacques GOLIASSE, Camille LECUNFF-GUILLARD, Jean-Pierre JOURDAIN, Jean-Marc JOVET, Michel JEANNOT, Olivier SUSINI, Audrey SAUNIER

Étaient excusés : Josiane CHABERT (pouvoir à Jean-Pierre JOURDAIN), Patrick FIORINI (pouvoir à Henri MONTELLANICO), Aurélia DUCHET (Pouvoir à Jacques GOLIASSE), Danièle SANTESTEBAN (pouvoir à Olivier SUSINI)

Objet : Subventions aux associations intercommunales

Suite aux demandes des Associations Intercommunales et après la réunion de la Commission Association du 20 mars 2024, ses membres proposent les subventions suivantes :

Associations	Subventions 2024
Association Muroise de Volley Ball Equipement : achat de matériel pour la saison	0 €
AS Collège Projet : fête de fin d'année	200 €
ASCE Tennis de table Fonctionnement	400 €
ASE Muroise Basket Fonctionnement Action spécifique : contrat d'apprentissage Equipement : achat de matériel pour la section Baby-Basket	9 000 € 1 400 € 200 € Total : 10 600 €
Association Sportive Mure Natation Fonctionnement	18 000 €
Centre Arts Martiaux Fonctionnement	600 €

Collège Lachenal Projet : voyages et sorties scolaires	700 €
Embellie Bulle Fonctionnement Investissement : achat de gilets stabilisateurs	0 € 400 €
Etoile Cycliste Muroise Fonctionnement Action spécifique : école de VTT stage et encadrement Projet : trophée départemental du jeune vététiste Projet : Challenge murois	700 € 1 500 € 400 € 600 € Total : 3 200 €
Fever Cheerdance Murois Fonctionnement Action spécifique : championnat international Equipement : achat de tenues pour la nouvelle équipe	500 € 1 500 € 0 € Total : 2 000 €
Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie Fonctionnement	0 €
Gymnastique Rythmique et Sportive Muroise Fonctionnement	1 000 €
Godillots, sac et montagne des Mures Fonctionnement	0 €
La Foulée Muroise Fonctionnement Action spécifique : cadeaux coureurs RI2M Investissement : Achat d'un chronomètre étanche	0 € 0 € 0 €
Les Jardiniers Murois Fonctionnement Investissement : aménagement des jardins de la Cure	0€ 300€
Les Talents Locaux Fonctionnement	200 €
Maison Pour Tous Fonctionnement	130 000 €
Multi boxe MMA Investissement : protections murales Annexe A. Malraux	0 €
Muroise Football Club Fonctionnement Equipement : achat de parkas pour les éducateurs Projet : Tournoi national de Pentecôte Investissement : achat de 10 tablettes	12 000 € 0 € 0 € 500 € Total : 12 500 €
Pétanque Muroise Investissement : installation sono extérieure	500 €
REEL XV Fonctionnement	300 €
Temps Danse Muroise Fonctionnement	600 €

TOTAL

Après délibération,

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le montant total des subventions allouées pour 2024,
- **ATTRIBUE** les subventions telles que mentionnées ci-dessus,
- **DIT** que ces subventions seront inscrites au budget primitif 2024.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 3 avril 2024

Le Président,

Henri MONTELLANICO



Le secrétaire de séance,

Jacques GOLIASSE

